

Retraites : le risque du passage en force

C'est non. La réponse a le mérite de la clarté. Non à un allongement de la durée de cotisation. Et non à un report de l'âge officiel de retraite au-delà de 62 ans. Dans un entretien accordé au *Figaro*, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, ferme la porte à tout feu vert donné au gouvernement sur ces deux questions. Le privant ainsi d'un soutien de poids sur la scène syndicale.

Cette clarification n'est pas vraiment une surprise pour autant. Un amendement adopté lors du dernier congrès de la CFDT avait refusé de donner un mandat à l'équipe de direction sur ces deux questions. Au sein même du syndicat réformiste, la base s'est durcie et refuse d'être l'idiot utile du gouvernement pour faire adopter cette réforme.

Le gouvernement est au pied du mur. Dans un environnement chahuté par la hausse des taux et le mur de la dette, il est contraint de donner des gages. D'abord en direction de la Commission européenne. Le déblocage des 40 milliards d'euros du plan de relance par l'Union européenne est en effet assorti d'une obligation morale de remettre à l'équilibre le régime des retraites.

Avec la hausse des taux, se profile aussi la menace de tensions sur les marchés financiers pour le

financement de la dette française. Les turbulences que vient de connaître le Royaume-Uni illustrent la montée de ces nouveaux périls. « **Nous retournons dans un monde de taux d'intérêt plus normaux. Mais la transition risque d'être très difficile** », rappelle Mervyn King, ancien gouverneur de la Banque d'Angleterre, dans un entretien au *Monde*.

Pas qu'un tour de vis budgétaire

Sur la question des déficits, chacun s'arrange avec la vérité. Et la CFDT n'est pas la dernière à le faire. Les 10 milliards d'euros de déficit à court terme mis en avant par Laurent Berger ne prennent pas en compte le subventionnement par le budget de l'État des retraites des fonctionnaires : soit 33 milliards d'euros chaque année depuis 2002, rappelle l'*Institut* Molinari, dans une note publiée au mois de septembre.

Le gouvernement, de son côté, n'a pas hésité à puiser dans le fonds de réserve des retraites pour financer des dépenses courantes.

Ce qu'il faut espérer désormais c'est que cette réforme ne soit pas qu'un tour de vis budgétaire destiné à rassurer la Commission européenne ou les marchés financiers. À moyen et long terme, il s'agit de construire des parcours qui permet-

tent dans les métiers les plus pénibles d'offrir de vraies reconversions professionnelles en milieu de carrière. Faire de la santé au travail une priorité. Cesser de considérer comme normal que le secteur des maisons de retraite soit plus accidentogène que celui du bâtiment, comme le souligne une étude récente de la Dares, le service statistiques du ministère du Travail. Offrir plus de souplesse dans l'âge de départ à la retraite en permettant d'épargner du temps tout au long de sa vie active dans un compte épargne qui accompagnerait le salarié. Valoriser l'emploi des seniors.

Mais à court terme, il faut aussi offrir des solutions à tous ceux qui arrivent en fin de carrière. C'est en cela que le durcissement des règles de l'indemnisation chômage mérite d'être réinterrogé. Le succès ou l'échec de ce quinquennat se jouera d'abord sur cette capacité à inventer de nouveaux dispositifs de protection sociale. Ne pas le faire reviendrait à faire financer ce nouveau régime des retraites par les plus fragiles. Et donc creuser de nouvelles inégalités. Cette réforme met la France et pas seulement le gouvernement face à ses responsabilités.

(*) Journaliste à rédaction *Ouest-France* de Paris, en charge de l'économie.